

## **Notification**

Mise à jour le 25 septembre 2020

*Dans le cadre de la liberté de la presse, on ne peut censurer certaines informations, par le fait de la sensibilité des lecteurs et de leurs convictions qu'elles soient politiques, culturelles, religieuses ou autres, dans la mesure où les informations diffusées ne troublent pas l'ordre public ou qui pourraient être répréhensibles aux yeux de la loi française ou qui échapperaient à l'engagement de l'association, pour une juste vision de l'environnement économique, social, sociétal, culturel et environnemental russe, tournée vers le monde des affaires et de l'entreprise.*

*La diversité des informations diffusées par le Cercle Kondratieff sous « Cercle Infos » est liée au fait que le lecteur, quel que soit sa fonction, son secteur d'activité et ses centres d'intérêts peut y trouver ce qui l'intéresse et qui le concerne.*

*Néanmoins, la rédaction vérifie autant que faire se peut, que certaines informations ne sont pas des fakes news. A ce titre chaque information suspecte ; elle est croisée sur d'autres sources.*

*Ces diffusions sont communiquées uniquement dans une optique d'information, sans commentaire ou opinion.*

*Sauf si les informations relèvent du domaine public, elles sont réservées à l'usage unique des membres de l'association Cercle Kondratieff à jour de leurs cotisations et ne sauraient être diffusées à quiconque non-membre de l'association.*

*Le Président a un droit de veto sur certaines des informations qui lui sont communiquées en vue d'une diffusion sur « Cercle Infos ». Néanmoins, la rédaction de « Cercle Infos » vérifie autant que faire se peut, que certaines informations ne sont pas des fakes news. À ce titre chaque information suspecte, elle est croisée sur d'autres sources.*

*Gérard Lutique*

*Président*

